

PRÈS DE 40% DES VOLS AVEC VIOLENCE NE SONT PAS DÉCLARÉS À LA POLICE

Les statistiques sur la délinquance et la criminalité qui sont produites par la Police Grand-Ducale reposent toutes sur la déclaration préalable des faits par leurs victimes ou par des tierces personnes. Il est cependant bien connu qu'une part significative des crimes et des délits ne sont pas portés à la connaissance de la Police. Dans une précédente publication¹, le STATEC indiquait que « 78% des victimes de violence ont déclaré ne pas avoir été en contact ni avec la police ni avec des professionnels tels que les médecins, psychologues, travailleurs sociaux ou autres professionnels d'institutions médicales, sociales ou religieuses. »

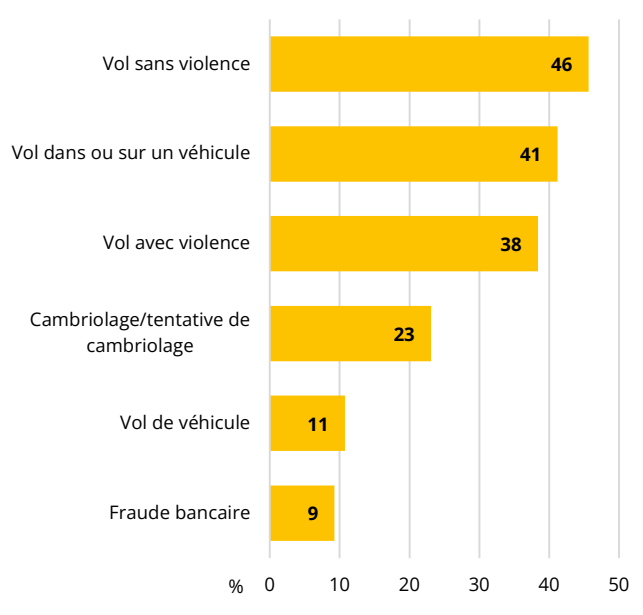
En s'appuyant sur les résultats de la dernière Enquête sur la Sécurité conduite par le STATEC en 2019/2020, cette publication examine l'ampleur de la non-déclaration dans le cas des vols et des fraudes contre les personnes. Les actes de violence physique, sexuelle ou psychologique, les vols et les fraudes sont loin d'être toujours signalés à la Police. Le taux de déclaration varie selon le type et la gravité de l'incident, selon les caractéristiques sociodémographiques de la victime et aussi selon des éléments plus subjectifs liés notamment au sentiment de sécurité de la personne et à sa perception des moyens de luttres contre la criminalité.

Seulement 11% des vols de véhicule ne sont pas signalés à la Police, alors que la non-déclaration atteint 23% pour les (tentatives de) cambriolages et 38% pour les vols avec violence

Les faits qui sont le moins signalés à la Police concernent les utilisations frauduleuses de coordonnées bancaires. Ce résultat doit cependant être nuancé car près de 70% des victimes de ces délits les dénoncent à une institution financière, par exemple leur banque. Le taux de non-déclaration varie ensuite de 11% pour les vols de véhicule² à 23% pour les cambriolages ou les tentatives de cambriolage de la résidence principale pour finalement

atteindre 38% pour les vols avec violence contre les personnes, 41% pour les vols dans ou sur une voiture et 46% pour les vols sans violence. Le taux de non-déclaration à la Police varie donc sensiblement en fonction du type d'incident.

Graphique 01 : le taux de non-déclaration à la Police varie sensiblement selon le type d'incident



Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020

Champ : incidents survenus au Luxembourg au cours des 5 années précédant l'enquête.

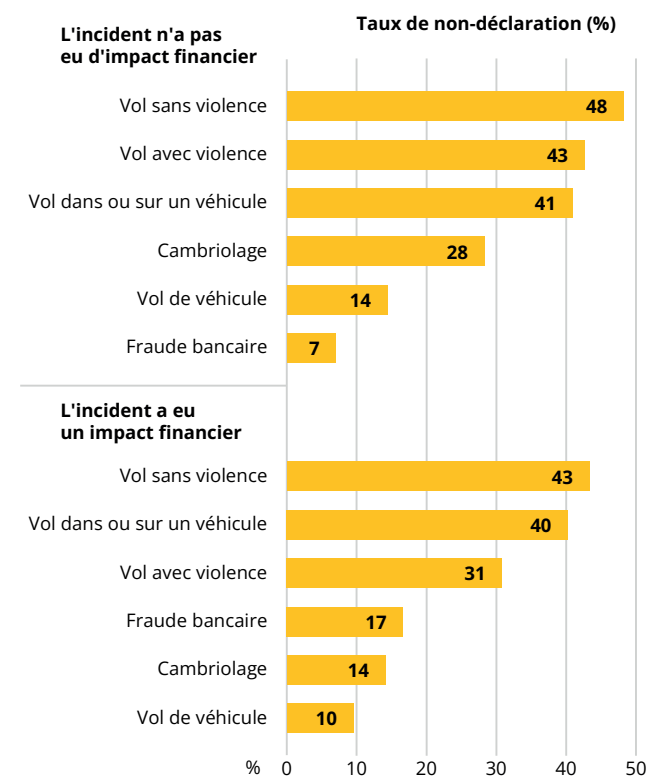
1 Regards 13/22 – La violence invisible : <https://statistiques.public.lu/fr/publications/series/regards/2022/regards-13-22.html>

2 Les vols de véhicule excluent les vélos et les trottinettes

Les incidents non déclarés sont davantage « mineurs » au regard de leur impact financier et du niveau de violence qu'ils ont impliqué

Sans surprise, les incidents qui ont eu un impact financier sur la victime ou sur son ménage sont plus souvent déclarés à la Police. Si on se limite aux incidents ayant eu un impact financier, le taux de non-déclaration chute à 14% pour les cambriolages/tentatives de cambriolage, 31% pour les vols avec violence et 10% pour les vols de véhicule.

Graphique 02 : le taux de non-déclaration à la Police est généralement plus faible lorsque les incidents ont eu un impact financier pour la victime



Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020

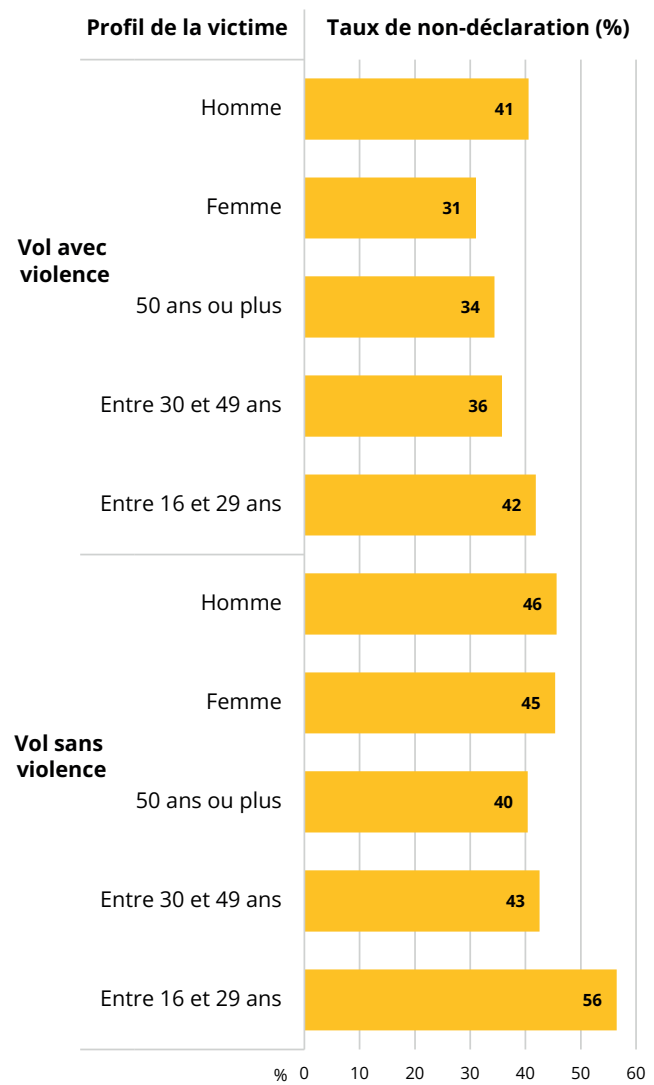
Champ : incidents survenus au Luxembourg au cours des 5 années précédant l'enquête.

Par ailleurs, il s'avère que les incidents qui ont impliqué de la violence sont plus fréquemment rapportés à la Police. Par exemple, le taux de non-déclaration des cambriolages violents chute à 6%. Les cambriolages qui n'ont pas été déclarés sont en moyenne des incidents « mineurs » dans la mesure où ils n'ont pas toujours été accompagnés d'actes de violence et pour la moitié d'entre eux se sont déroulés en dehors de l'habitation même du ménage (20% dans le jardin ou le terrain autour de l'habitation et 30% dans les parties attenantes, par exemple un garage). C'est précisément parce qu'elles jugeaient l'incident comme pas assez grave ou qu'elles n'en voyaient pas l'intérêt que les victimes ont choisi de ne pas informer la Police.

Les victimes jeunes déclarent moins souvent les incidents à la Police que les autres victimes ; les hommes déclarent moins souvent les vols avec violence que les femmes

Parmi les victimes de vols avec violence âgées de moins de 30 ans, 42% ne se sont pas signalées à la Police, contre 38% pour l'ensemble de la population. Pour les victimes de vols sans violence, ce sont 56% des victimes de moins de 30 ans qui n'ont pas déclaré l'incident, contre 46% pour l'ensemble des victimes. Lorsqu'on examine les résultats pour les hommes et les femmes, on voit que les femmes tendent à déclarer davantage les faits de vols avec violence à leur encontre que les hommes.

Graphique 03 : le taux de non-déclaration à la Police est plus élevé chez les victimes âgées de moins de 30 ans



Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020

Champ : individus de 16 ans ou plus victimes de vols avec ou sans violence au Luxembourg au cours des 5 années précédant l'enquête.

Note : les cambriolages et les vols de véhicule ne sont pas considérés sur ce graphique car ils sont traités comme des incidents touchant le ménage dans son ensemble, à la différence du vol avec ou sans violence, qui touche directement les individus.

Lorsqu'on interroge les victimes de moins de 30 ans sur les motifs qui les ont poussées à ne pas rapporter l'incident à la Police, celles-ci déclarent, dans le cas des vols avec violence, que l'incident n'était pas assez grave, que cela n'aurait servi à rien ou encore qu'elles n'avaient pas de preuves suffisantes pour faire intervenir la Police. On peut souligner au passage que 13% de ces victimes ont déclaré avoir peur ou avoir eu une expérience négative avec la Police, ce motif étant même invoqué par 37% des victimes de 30 à 49 ans. On retrouve les mêmes motifs principaux dans le cas des vols sans violence. Par ailleurs, on n'observe pas de différences significatives entre les hommes et les femmes pour ce qui est des motifs de non-déclaration, les femmes invoquant cependant plus souvent un manque de temps.

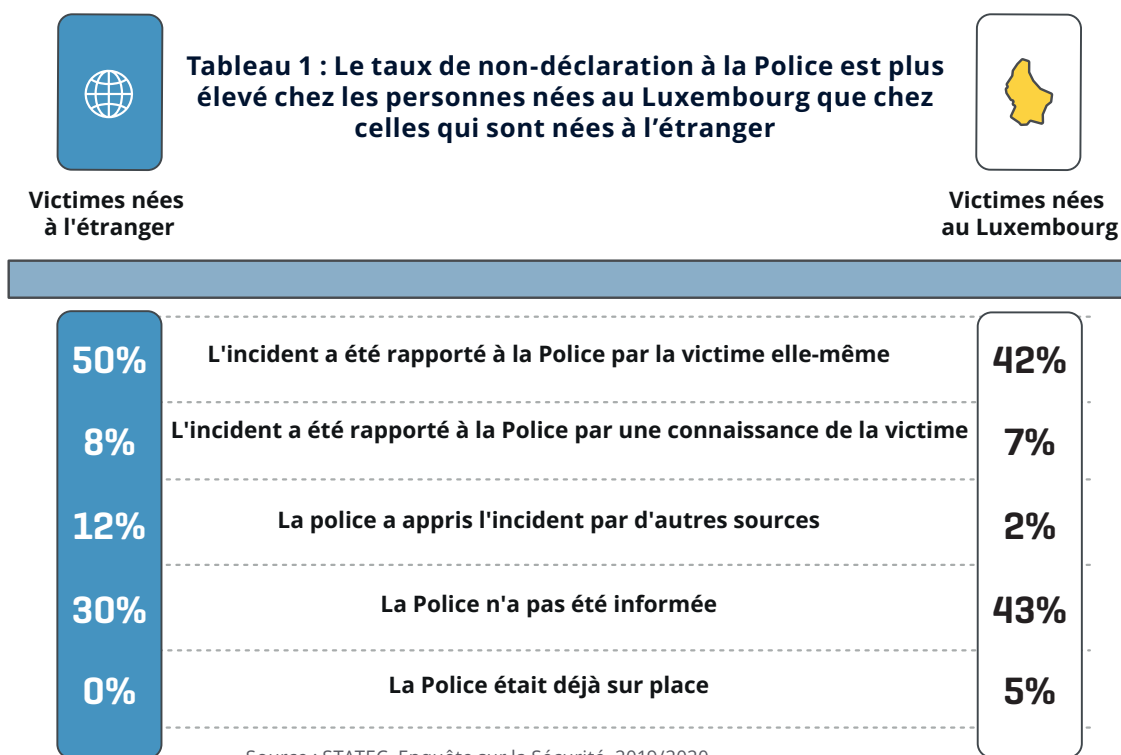
Les personnes nées au Luxembourg sont moins enclines à déclarer les incidents que les personnes nées à l'étranger

La non-déclaration touche davantage les personnes nées au Luxembourg que celles nées à l'étranger : pour les premiers, 43% des victimes de vols avec violence n'ont pas rapporté l'incident à la Police, contre 30% pour les derniers. L'écart est beaucoup plus réduit pour les vols sans violence, avec un taux de non-déclaration de 47% pour les victimes nées au Luxembourg et 44% pour celles qui sont nées à l'étranger. On peut noter que pour les personnes qui ont vu le jour à l'étranger, l'incident est plus souvent déclaré via d'autres sources ou des connaissances de la victime.

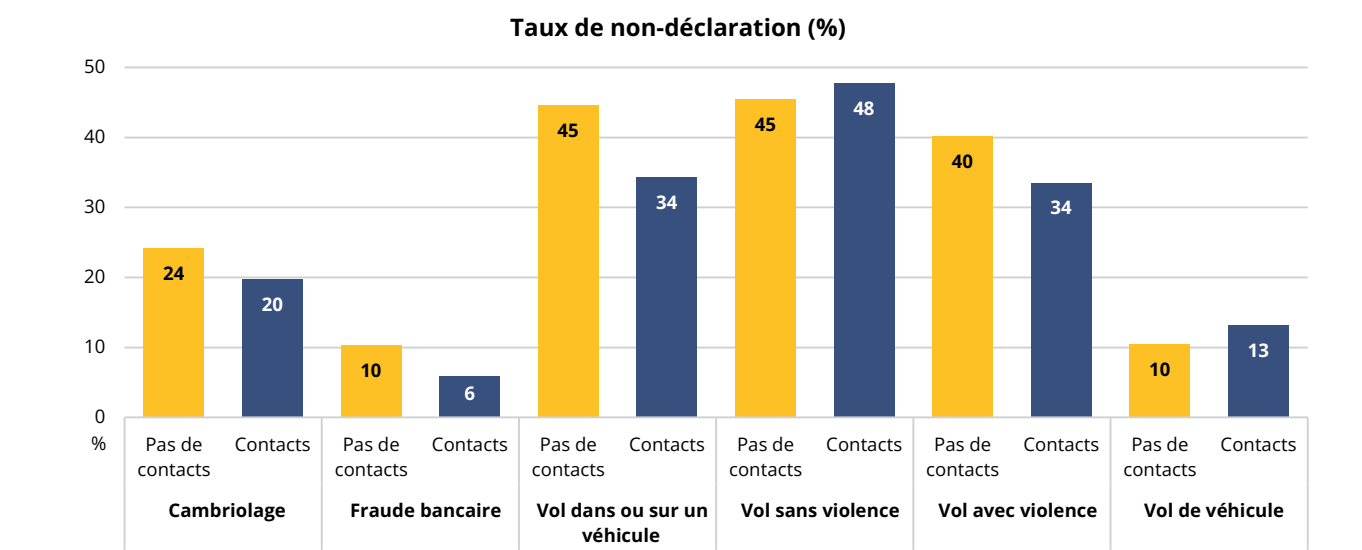
Des éléments de nature plus subjective déterminent également la probabilité à ne pas déclarer un incident à la Police

Outre le type d'incident et certaines caractéristiques sociodémographiques de la victime, une analyse plus fine des données de l'enquête sur la Sécurité a permis de mettre en lumière d'autres éléments, plus subjectifs par nature, qui impactent de manière statistiquement significative la probabilité pour une victime de ne pas déclarer l'incident à la Police :

- L'existence de contacts antérieurs entre la victime et la Police tend à réduire la non-déclaration des incidents.
- Les personnes qui déclarent éprouver un sentiment d'insécurité lorsqu'elles se promènent la nuit dans leur quartier ont également tendance à déclarer davantage les incidents dont elles sont victimes. Cela concerne surtout les vols avec violence.
- Les personnes qui ont une perception positive de la vidéosurveillance comme moyen d'améliorer la sécurité ont également tendance à déclarer davantage les incidents, notamment les cambriolages.

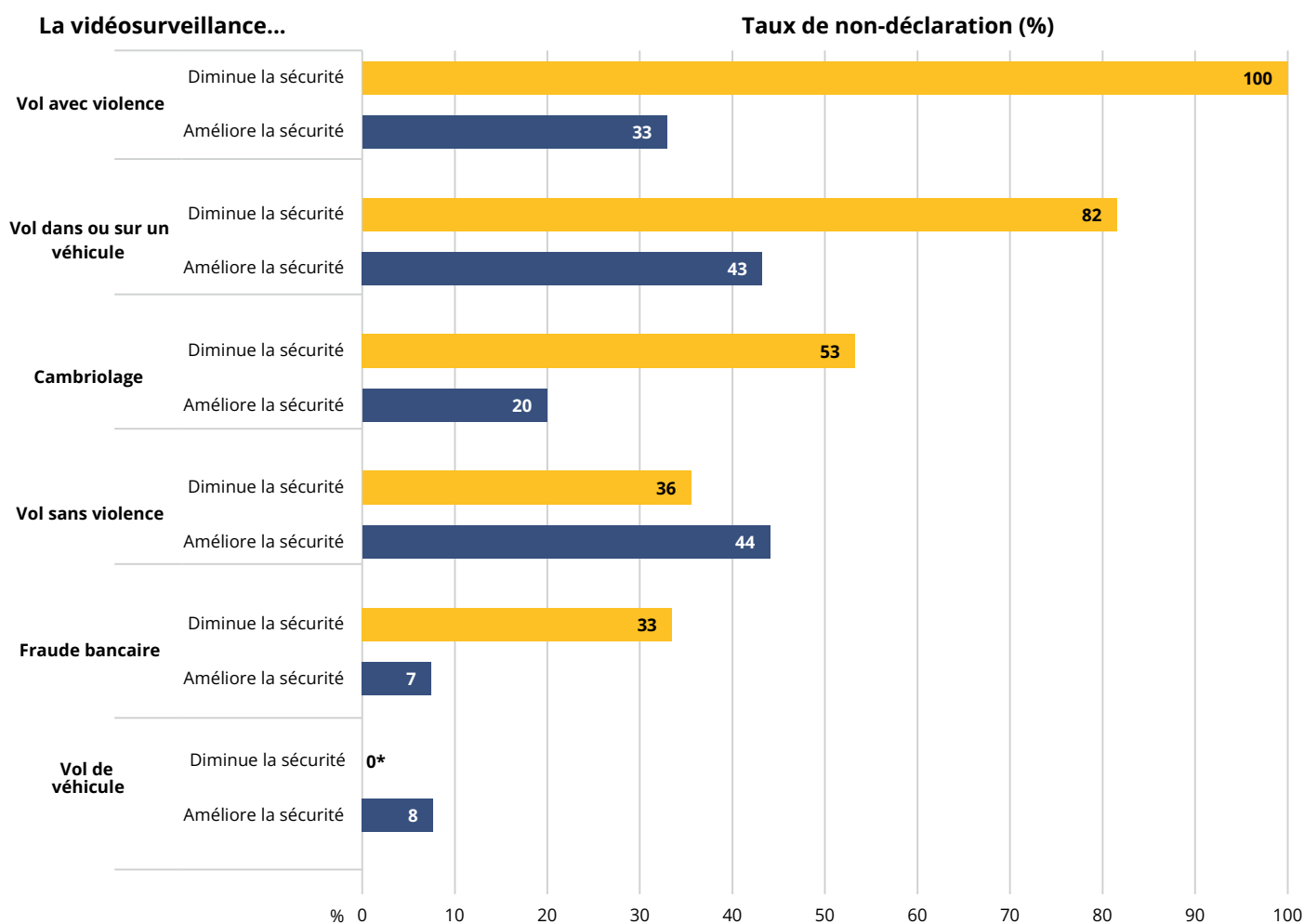


Graphique 4a : **taux de non-déclaration à la Police, selon le type d'incident et l'existence ou non de contacts antérieurs de la victime avec la Police**



Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020 ; Champ : incidents survenus au Luxembourg au cours des 5 années précédant l'enquête.

Graphique 4b : **taux de non-déclaration à la Police, selon le type d'incident et la perception qu'a la victime du rôle de la vidéosurveillance**



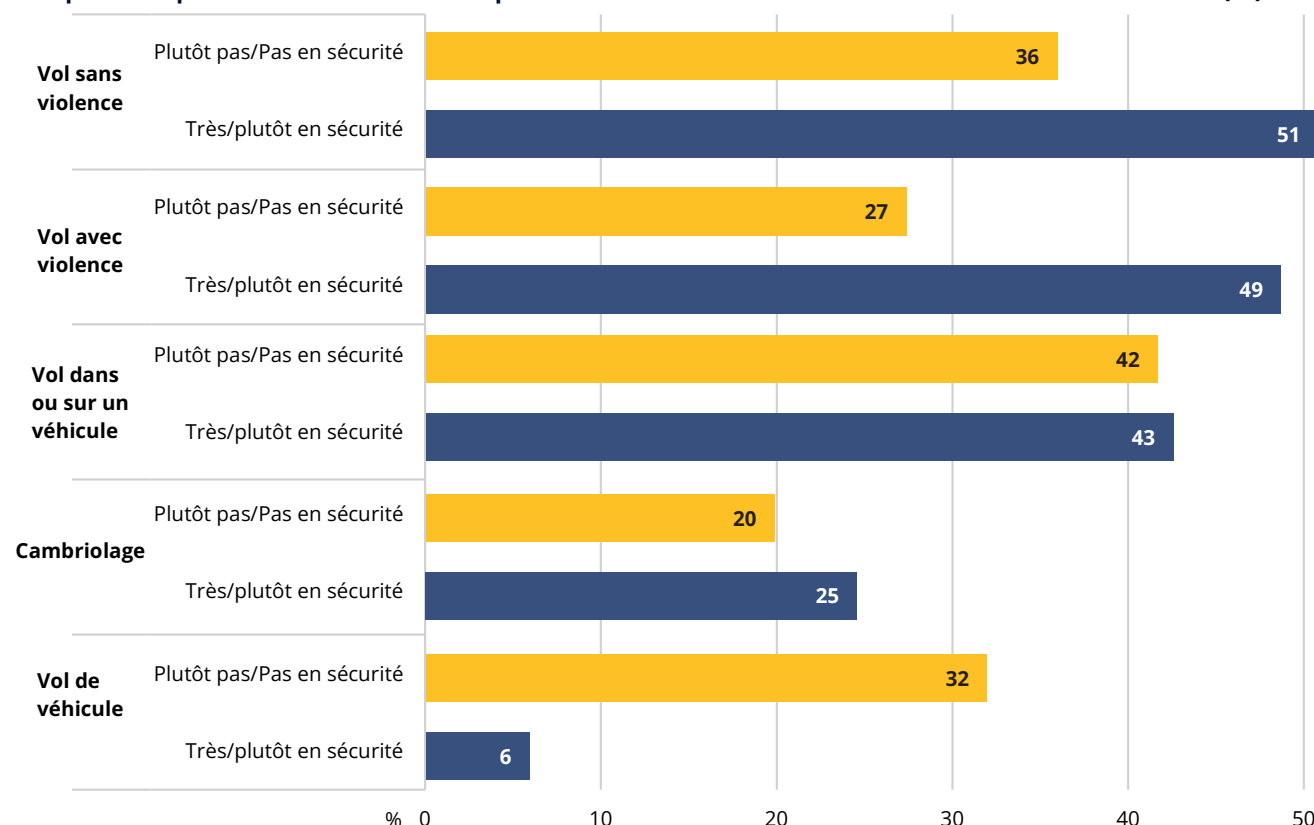
Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020 ; Champ : incidents survenus au Luxembourg au cours des 5 années précédant l'enquête.

*Note : le fichier de l'Enquête sur la Sécurité ne contenait aucun individu victime de vol de véhicule et qui considérait que la vidéosurveillance diminuait la sécurité.

Graphique 4c : **taux de non-déclaration à la Police, selon le type d'incident et le sentiment de sécurité de la personne lorsqu'elle se promène la nuit dans son quartier**

Sentiment de sécurité de la personne lorsqu'elle se promène la nuit dans son quartier

Taux de non-déclaration (%)



Source : STATEC, Enquête sur la Sécurité, 2019/2020 ; Champ : incidents survenus au Luxembourg au cours des 5 années précédant l'enquête.

Note méthodologique

L'Enquête sur la Sécurité a été conduite pour la première fois au Luxembourg en 2013. Pour la vague la plus récente, qui se rapporte aux années 2019 et 2020, 5 695 résidents luxembourgeois, dont 2 734 femmes, sélectionnés de manière aléatoire, ont été interrogés. L'enquête a été réalisée par Internet ou par téléphone en 5 langues (français, luxembourgeois, allemand, anglais et portugais). Les réponses sont pondérées pour corriger le biais d'échantillonnage et ainsi améliorer la représentativité des résultats. L'étude est un complément important aux

statistiques administratives (Police, Parquet et Administration Pénitentiaire) qui ne donnent qu'une image partielle de la délinquance au Luxembourg, puisque les chiffres ne concernent que les incidents ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte. L'enquête sur la Sécurité couvre différents types de crimes et de délits dont les résidents de 16 ans ou plus ont pu être victimes aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger. L'ensemble des données collectées permet de dresser un panorama complet de l'ampleur et l'évolution de la criminalité ainsi que son impact social sur la population résidente au Grand-Duché. Plus d'informations au sujet de l'enquête sur la Sécurité sont disponibles sur :

<https://statistiques.public.lu/fr/enquetes/enquetes-particuliers/securite-conditions-vie.html>

STATEC

Pour en savoir plus
Bureau de presse
Tél 247-88 455
press@statec.etat.lu

STATISTIQUES.LU

Le STATEC remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette enquête

Cette publication a été réalisée par **Clarissa Dahmen et Guillaume Osier**. Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! Inscrivez-vous à notre newsletter

